Numéro 10
février –mars 2015

Fédération Syndicale Unitaire

SECTION de la VENDÉE

S.F.R.

Section Fédérale des Retraités

Retraite: revenu minimum ?

Du gel des pensions aux dernières mesures fiscales (CASA, fiscalisation du supplément pour trois enfants, nouveau calcul de CSG, suppression de la demi-part veuf/ veuve …) en passant par les menaces sur les retraites complémentaires, plus que jamais dans le pays, c'est l'inégale répartition des richesses qui prévaut…

Pas de place dans ce schéma pour assurer à tous l'accès aux soins, pour améliorer les services publics, pas plus que pour l'adoption d'une loi d'adaptation de la société au vieillissement qui soit ambitieuse.

Les retraité-e-s ne sont pas frappé-e-s au même moment ni de la même façon, mais tous le sont ! Et/ou le seront …

Le Comité d'Orientation des Retraites lors de son dernier colloque annuel a dessiné ce que pourrait être une nouvelle refonte du système des retraites. Son seul mérite est d'avoir affiché clairement l'objectif: la part des dépenses de retraite dans le PIB (13%) doit rester stable d'ici 2060 ! Comme le nombre de retraité-e-s va beaucoup augmenter … il est aisé de deviner la suite.

C'est bien une conception radicalement différente des retraites qui se confirme: un revenu minimum que chacun tentera de compléter … comme il le pourra !

Notre horizon n'est pas celui-là ! Il se nomme solidarité et justice sociale !

L'appel unitaire (voir p 2) offrira le 17 mars prochain une nouvelle occasion de le partager, de l'expliquer, de l'imposer !

Le groupe d'animation

ENCART

4 X H O O H H V W-e Dans la S O D F H G
dans la société ?

Comment se définit-on retraité-e ?

Comment se vit le passage de la
S p U L R G H G ¶ D F W L Y L W p j G

Dossier en pages intérieures. A mettre entre toutes les mains, des retraités et des actifs futurs retraités !

17 mars:

l'appel unitaire

(en page 2)

Dans ce numéro :

Mobilisation !	2
Dossier spécial	III à VI
Pour la photo ... souriez !	7
BD Charlie	8
MGEN dans la tourmente	8

ou « identitaires » des compétences, les talents, les tés à travers lesquels le retra définit et qu'il souhaite dével l'avenir et, plus fondamentale qu'il a le sentiment d'être peut ainsi réinvestir dans de nouve maines, dans de nouvelles des compétences professio

& · H V W S R X U *transition* + , (5 5 < O D *reproduction* ou la *transition* / R U V T X · R Q p F K R X *transposition*. On peut aussi faire place à des désirs inassouvis, des activités délaissées, des projets mais réalisés et que l'on va tenter de concrétiser après la retraite. Ce *transition* ou *rupture* pour D.THIERRY « *L'engagement bénévole n'est pensable que s'il fait sens pour le traité* »

« la transition mal assumée : ce dans cette catégorie des pe qui se disent soupées (elles tX' LO Q' HQ V' DQV XQ F dispersées) et des personnes une situation dépressive car a stabilisation. « Les supports relationnels, familiaux et amicaux ont au

auteurs et études cités dans ce dossier

~ í • } u] v] ‹ µ d , / Z Z z U } š µ Œ v • }] } o } P] U W Œ] • ~ } o o } ‹ µ e 2005) o W Œ] •

(2) Emmanuelle CRENNER (Division Enquêtes et Études démographi ‹ µ • o [: / v « être • retraité : quelle identité après le travail ? » (économie & statistique n°393/394-2006-) > [š µ ‰ ‰ } Œ ausssi certaines précisions sur les différences enregistrées selon les milieux socio-professionnels.

~ ï • s] v v š Z U • }] } o } P µ o [h v] À Œ •] š III, «les mécanismes de la transition identitaire au moment de la retraite »

~ ð • K • } v • µ v ‰ Œ] W] o [Y š µ ‰ Œ ( ] š ‰ µ l o]

~ ñ • , o v Z > z Æ š Œ] š • [ ] v š Œ š] v v Œ Œ v š] o [‰ Œ µ À o Œ š Œ] š W µ v v o Ç •

soutien apporté par les proches, tamment par le conjoint, qui accom gnent la transition et qui, le plus so vent, font en sorte qu'elle se passe mieux (soutien silencieux , endoura ment, proposition...). D.THIERRY ajoute : « *On ne part pas seul : on part co me conjoint, comme parent, etc. U question est de savoir comment se le remaniement familial, avec le conjoint, les enfants et petits enfants.*

9 & $ 5 $ ' (& S U H V V H nouvelles recherches pour les gén tions futures dont le passage à la traite va être marqué par d'importa tes transformations. Il cite notamm *« le recul de l'âge moyen de cessa d'activité, sous l'effet conjugué l'augmentation du nombre d'annu nécessaires pour obtenir une pen à taux plein, les situations « hybrid entre l'activité et la retraite, certai pensionnés continuant à exercer activité professionnelle, pour des sons financières (du fait de la ba du taux de remplacement du der salaire) ou par intérêt pour leur tr vail »*

, O F R Q F H Q W U D W L R Q *prévisible de l'âge de la retraite, c donc une plus grande individualis de la transition de la retraite qui se ble se profiler.*

Ce que toute l'expérience syndi- cale confirme abondamment •

Souriez, vous êtes photographiés !

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié en janvier 2015 une étude de la situation de l'ensemble des retraités français fin 2012.

Elle confirme que les retraités constituent une force sociale considérable et en forte progression.

Elle pointe également des écarts importants de revenus.

Elle étudie une génération de moins en moins représentative: celle de 1946. C'est la plus récente à avoir atteint 66 ans au 31 décembre 2012 et qui a pu ainsi partir à la retraite dans sa quasi-totalité avant la fin 2012. 82 % des retraités de cette cohorte ont pu liquider au taux plein dans leur régime principal. 160 trimestres étaient alors nécessaires pour atteindre la durée d'assurance requise (4).

La décote ne s'appliquait pas encore pleinement puisqu'elle a été introduite depuis le 1er janvier 2006 dans la fonction publique et a été progressivement appliquée à partir du 1er juillet 2010 dans les régimes spéciaux.

Ce groupe a donc peu subi les bouleversements provoqués par les effets cumulés des lois de régression. Pour la génération 1958, la durée de cotisation exigée pour le régime général est passée désormais à 167 trimestres ... Pour la génération 1970, ce sera 171 trimestres... Et de récentes dispositions fiscales s'attaquent à certains avantages accessoires (3) (telle la fiscalisation de la majoration pour trois enfants et plus, la disparition de la demi-part pour veuvage) ...

Comment seront les prochaines photos ? Si actifs et retraités actuels ne s'en mêlent pas, on 'y trouvera peut-être peu de sourires !

Françoise CELERIER
Claude RIVE

pour mieux comprendre :

1. La pension de retraite est composée de plusieurs éléments. Le premier est l'**avantage principal de droit direct**. Il est acquis en contrepartie de l'activité professionnelle (et plus généralement des trimestres validés) et des cotisations qui y sont liées.
2. L'avantage peut être transféré au conjoint survivant lors du décès du bénéficiaire, sous certaines conditions. On parle alors d'**avantage de droit dérivé**, souvent appelé pension de réversion, qui peut être cumulé à un avantage principal de droit direct.
3. À ces deux éléments peuvent s'ajouter, selon les régimes et les situations individuelles, des **avantages accessoires**. Le plus répandu est la majoration de pension pour trois enfants ou plus.
4. La **durée d'assurance** correspond aux périodes d'activité professionnelle donnant lieu à la validation de trimestres, aux périodes assimilées pour maladie, chômage, invalidité, etc., périodes d'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF), durées d'assurance validées à l'étranger, ainsi que les majorations de durée pour enfants.
5. On parle de **polypensionné** pour qualifier un retraité percevant des pensions issues de régimes professionnels différents. (Il en existe 35). En 2013, d'après la CNAV, la moitié des personnes ayant liquidé leur retraite avaient cotisé à plusieurs régimes (57% des hommes et 43% des femmes).

Des chiffres

T X L I R Q W U p I O p F I

Entre 2008 et 2012 , le nombre de retraités de droit direct (1) µ P u v š ‰ Œ • [µ v lion.

Fin 2012, tous régimes confondus, ***15,3 millions*** Œ š Œ] š • percevaient une pension de droit direct de ***1282*** ¦ Œ µ š • v u } Ç v v ‰ Œ u }] • ~ í í õ ò nets).

1,1 million de personnes (essentiellement des femmes) percevaient uniquement des avantages de réversion (2).

Les femmes percevaient une pension inférieure de 26% à celle des hommes, même avec les droits dérivés et avantages accessoires (3).

í ì 9 • Œ š Œ] š • Œ À] une pension inférieure à **157** ¦ Œ µ š • u v • µ o • ~ ï ð ï ¦ v

10% des retraités recevaient une pension supérieure à ***2637*** ¦ Œ µ š • u v • µ o • ~ • }] fois plus).

Toutes générations confondues, les femmes validaient en moyenne 33,6 années (dont les majorations pour enfants) durant leur carrière, contre 38,5 années pour les hommes.

Un retraité sur trois avait cotisé à plusieurs régimes de base. Les uni pensionnés percevaient des montants moyens plus élevés que les poly pensionnés (5), que ce soit les hommes (+11 %) ou les femmes (+9 %).

F.S.U.85
S.F.R.
Pôle associatif
71 bd Aristide Briand
(Rez-de-chaussée, porte C)
BP 01
85001 La Roche-sur-Yon Cedex
tél + fax : 0251-05-56-80
courriel : fsu85@fsu.fr

Rédaction:
M.Belkhenchir, F.Bourdet, F.Célérier, C.Férignac, J.P.Majzer, P.Marton, E.Mathé, D.Poussin, C.Rivé, D.Sciandra

Vous pouvez aussi nous retrouver sur http://sd85.fsu.fr/ à la rubrique « retraite »

Bande dessinée

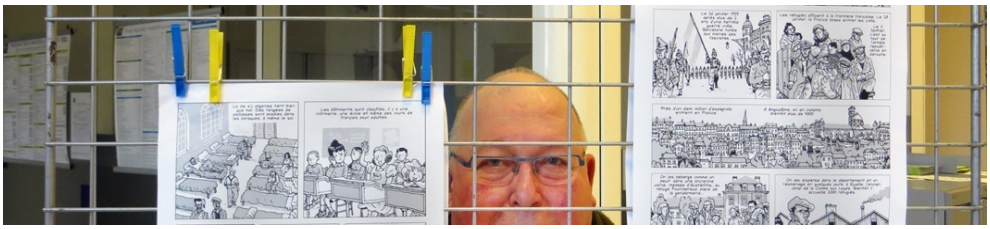

Au festival d'Angoulême 2015

Cérémonie dans les grands salons … Après les discours d'hommage à Charlie Hebdo du Maire, Président d'agglo, Président du Festival, Jean-Christophe Menu, dépêché par Charlie Hebdo pour recevoir le Grand Prix spécial, prend la parole.

Autre discours. *« L'esprit Charlie, ce n'est pas de transformer en héros nationaux des satiristes qui chiaient sur le pouvoir, de faire sonner Notre Dame pour des anti-cléricaux. L'esprit Charlie, c'est de dire que le Maire d'Angoulême est un con quand il grillage les bancs. »* Puis, en direction de la presse *: « qu'elle se sorte les doigts du c… et qu'elle commence à sauver la planète. Après, vous pourrez dire vive la France. »* Et au journaliste de La Charente Libre : *« L'humour et la démocratie, c'est kif kif. Le progrès, c'est 250 ans depuis la révolution. La régression, elle, prend 15 secondes avec une kalachnikov. L'humour est la meilleure réponse, car une société qui ne rit plus, qui vit dans la terreur, n'a plus de sens. »*

Transmis par Philippe MARTON

Dans la tourmente

Le 12 janvier 2015, la MGEN et Harmonie Mutuelle ont signé une lettre d'intention afin que les deux mutuelles entrent en discussion exclusive.

Des réunions d'information se tiennent dans les départements pour *« déboucher sur* X Q H Q R X Y H O O H J D *comportant plusieurs formules* « O D L V V D Q W j F K D F G ¶ D G D S W H U V« D F R Existeraient plusieurs niveaux d'adhésion avec des couvertures et des niveaux de remboursement des soins bien différents. L'éventualité de critère d'âge est évoquée…

L'émotion est grande chez les retraités qui, après avoir cotisé pendant plusieurs décennies dans un système de solidarité intergénérationnelle, verraient leur contribution alourdie parce qu'aujourd'hui ils « coûtent» plus cher!

Notre mutuelle est-elle en train de perdre son âme?

Ni le mouvement syndical ni le mouvement mutualiste ne peuvent s'exonérer de mobiliser pour que la Sécurité Sociale retrouve les principes ayant présidé à sa création O ¶ p J D O L W G ¶ D F F q V D X [V R L Q V C *des soins et la solidarité.*

E.M.